



## 152628 - Comment vous comportez vous avec vos enfants qui négligent l'accomplissement de la prière?

---

### question

Mes enfants accomplissent certaines prières et en négligent d'autres alors que je veux qu'ils veillent à leur observance stricte. Je leur donne toujours des conseils et prie Allah pour qu'Il les mette sur la bonne voie..Que devrais-je faire pour les amener à désirer la prière et à s'y attacher?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, nul doute que la prière relève des plus grandes affaires religieuses. Elle est le pilier de la religion, la cause du bonheur et la marque de la piété. Elle est la première action du fidèle qui sera examinée au jour de la Résurrection. Si elle est bien appréciée, toutes les autres le seront. Si elle ne l'est pas, les autres ne le seront pas. Nul doute qu'il est important de prendre soin à donner aux jeunes une éducation islamique correcte, donc à leur apprendre à observer strictement la prière et à craindre Allah dans les actes et dans les propos, tout cela étant des signes de la jouissance de l'assistance divine et des marques de droiture. Allah le Puissant et Majestueux a dit à son messager (Bénédictio et salut soient sur lui) : **Et commande à ta famille la prière, et fais-la avec persévérance. Nous ne te demandons point de nourriture : c'est à Nous de te nourrir. La bonne fin est réservée à la piété** (Coran,20:132) C'est -à-dire : exhorte ta famille à veiller à la prière, amène les à perpétuer les prières obligatoires et surrogatoires. Or, donner l'ordre de faire une chose, c'est donner l'ordre de faire tout ce qu'il faut pour sa réalisation, y compris l'apprentissage de ce qui permet de bien mener la prière et ce qui est susceptible de la rendre incomplète ou nulle.» Voir le Tafsir de Saadi,p.517.

Le Très Haut dit à propos de Son Prophète Ismail (psl): **Et il commandait à sa famille la prière et la Zakat; et il était agréé auprès de son Seigneur** (Coran,19:55). Il dit encore à propos de ceux qui



ont cru: Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne (Coran,66:6) C'est -à-dire donnez leur l'ordre de faire le bien et de s'abstenir du mal. Ne les abandonnez pas totalement au point qu'ils soient consumés par l'enfer au jour de la Résurrection.» Tafsir ibn Kathir (5/240).

Abou Dawoud (495) et Ahmad (6650) ont rapporté d'après Amr ibn Chouayb d'après son père qui le tenait de son grand père que le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Donnez à vos enfants l'ordre de commencer à prier dès l'âge de sept ans. Frappez les pour la faire à l'âge de dix ans et séparez les au lit.** (Déclaré authentique par al-Albani dans al-Irwa,247.

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **occupe-toi des gens de votre maison (la famille): ne les néglige pas, ô Abdoullah! Efforce-toi à les rendre droits. Donne à tes enfants l'ordre d'observer la prière dès l'âge de sept ans. Frappez les légèrement pour la faire quand ils auront dix ans. Peut être cela les aiderait à obéir à Allah et leur donnerait l'habitude de s'acquitter de la prière à son heure de manière qu'ils se conforment à la religion d'Allah et connaissent la vérité, comme cela s'atteste dans la Sunna du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui)** Extrait résumé de Madjmou fatawa Ibn Baz (6/46).

Deuxièmement, s'agissant des moyens qui aident à corriger les enfants et à les éduquer dans la pratique de la prière et la reconnaissance de son importance, on peut les résumer comme suit:

- nécessité de l'existence d'un exemple pratique consistant dans l'observance par les parents de la prière à son heure;
- le fait pour le père d'accompagner ses fils quand il va prier et le fait pour la mère de donner à ses filles l'ordre de prier avec elle dans la maison;
- rappeler l'importance de la prière et expliquer qu'elle constitue un grand pilier de la religion et que sans elle celle-ci restera incomplète;



-faire désirer l'observance de la prière à son heure et expliquer qu'Allah a promis à celui qui agit ainsi de l'accueillir dans le paradis. Cela a été rapporté par Abou Dawoud (425) d'après Oubada ibn Samit (P.A) en ces termes: **J'atteste avoir entendu le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: Allah Très Haut a prescrit cinq prières; celui qui fait bien ses ablutions et les accomplit à leurs heures en veillant à en parfaire les genuflexions de manière révérencieuse, Allah s'engage à lui pardonner. Celui qui n'agit pas de cette façon, Allah ne s'engage à rien à son égard; il peut lui pardonner comme Il peut le châtier.** (déclaré authentique par al-Albani dans Sahihi Abou Dawoud). Quiconque voudrait bénéficier de l'engagement d'Allah doit observer la prière.

Quiconque ne voudrait pas bénéficier d'un tel engagement et préfère se laisser exposer à la colère d'Allah et à son châtement douloureux, il lui suffit d'abandonner la prière! Il faut y ajouter le rappel des hadith qui font désirer l'observance de la prière et des hadiths qui mettent en garde contre la négligence de la prière;

-exploiter tous les moyens disponibles comme les conseils subtils, la fourniture de petits livres et de cassettes traitant de l'affaire de la prière et évoquant son importance;

- exhorter les enfants à accompagner ceux qui observent strictement la prière tout en leur inculquant des motifs qui incitent à la noble émulation à propos de l'observance de la prière et à la promptitude aux bons actes;

- encourager matériellement et moralement (l'assiduité à la prière) en octroyant des cadeaux précieux et en adressant des compliments et d'autres expressions d'encouragement, etc. (à ceux qui se distinguent);

- utiliser le style prophétique dans le traitement de l'affaire de la prière, comme nous l'avons vu dans le hadith rapporté par Abou Dawoud, à savoir donner aux enfants l'ordre d'observer la prière à l'âge de sept ans et les frapper pour sa négligence dès l'âge de dix ans, tout en tenant compte de la sagesse qui sous-tend la correction, c'est - à-dire en n'y recourant que quand elle s'avère utile et en ne privilégiant la dureté et la violence qu'au moment opportun;

-recourir au boycott et à la dureté envers celui qui persiste à négliger ou à abandonner la prière.



C'est une forme de correction légale et efficace;

-multiplier les prières formulées dans l'humilité devant Allah afin qu'ils mette les enfants dans le droit chemin et de faire d'eux des pieux et assidus à la prière. Ceci fait partie des plus importantes causes de redressement de la progéniture. Même s'il est vrai que beaucoup de gens s'en détournent;

-que les père et mère ne se lassent pas de répéter les rappels, les conseils et les corrections, même si les enfants persistent dans leur négligence et leur laxisme. Il ne faut pas qu'ils désespèrent de réussir à inspirer le bon comportement aux enfants. Personne ne sait quand arrive enfin le mot efficace.

Pour davantage d'informations, se référer aux réponses données aux questions n° [10016](#), [103420](#), [127233](#) du présent site.

Allah le sait mieux.